



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Réfection de la Place de la Résistance et de la rue du Moulin d'Ane
- Lancement d'un appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoins :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Voirie Circulation Sécurité Routière**Réfection de la Place de la Résistance et de la rue du Moulin d'Ane - Lancement d'un appel d'offres**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Ce projet d'aménagement a été proposé et validé par le Conseil de Quartier et les riverains au cours de deux réunions publiques.

Il a également été élaboré en concertation avec les services de la Communauté d'Agglomération de Niort, qui assurent parallèlement la restructuration de la salle des fêtes de Sainte-Pezenne.

Les travaux proposés consistent en la réfection complète de la place de la Résistance et de la rue du Moulin d'Ane entre les n°3 et 23. L'accès à la place rendue piétonne sera encadré par un rétrécissement de chaussée d'un côté, et un ralentisseur de l'autre. Un cheminement piétonnier sera créé jusqu'à la rue Centrale, afin de raccorder la salle des fêtes aux aménagements existants.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises,
- autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à venir.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 39 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 6 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU